



BEIRAT «JUNGE DIGITALE WIRTSCHAFT»
BEIM BUNDESMINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFT
UND ENERGIE

CONSEIL NATIONAL DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Berlin/Paris, 27.10.2015

Le Conseil national du numérique et le Comité consultatif "Jeunes entreprises du numérique" remettent un plan d'action commun aux gouvernements français et allemand

Le Conseil national du numérique (CNNum), a élaboré, en collaboration avec son homologue allemand, le Comité consultatif "Jeunes entreprises du numérique (BJDW), un plan d'action franco-allemand "Agir pour l'Innovation" (API). Les deux conseils présenteront leurs propositions pour l'innovation et la transformation numérique en Europe au cours de la conférence numérique franco-allemande, présidée par le Président de la République François Hollande et la Chancelière fédérale allemande, Angela Merkel, et remettront leur plan d'action à Sigmar Gabriel, Ministre fédéral de l'Economie et de l'Energie, et Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

Le plan d'action contient 15 recommandations concrètes sur le marché unique du numérique, l'éducation et la formation numérique, le développement d'un écosystème de startups européen, ou encore le financement de l'innovation.

Pour Tobias Kollmann, président du Comité "Jeunes entreprises du numérique", "le numérique a profondément transformé nos sociétés et nos économies. Il a révolutionné la façon dont nous partageons des informations comme il a bouleversé les interactions sociales et les transactions économiques qui nous lient, si bien que la valorisation boursière des géants du Web dépasse déjà celle des 30 entreprises du DAX, ou l'équivalent de 50% du PIB français. L'Europe commence seulement à prendre pleine conscience de l'importance capitale d'une souveraineté numérique à la fois sociale, économique et politique. Mais il n'est pas trop tard."

En effet, selon Benoît Thieulin, président du Conseil national du numérique, "l'Europe dispose de nombreux atouts sur lesquels s'appuyer pour développer ses propres modèles et orienter sa transition numérique : une jeunesse créative, audacieuse et qualifiée, des innovations et des innovateurs reconnus à l'international, des valeurs communes, tournées vers la liberté d'expression, le respect de la diversité. Il est temps de libérer tout ce potentiel d'innovation. Les écosystèmes numériques de Berlin, Paris, Londres, Barcelone, Prague, Tallinn ou Copenhague n'attendent que ça!"

Les deux conseils considèrent que pour s'engager sur cette voie, il faudra non seulement lever plusieurs freins, mais aussi investir dans la création de véritables incitations. Trop nombreux sont, selon eux, les entrepreneurs européens pénalisés doublement par une concurrence internationale féroce et des règles fragmentées, parfois inadaptées et souvent instables du marché européen. Ils souhaitent que la stratégie numérique européenne dépasse l'ambition de la création d'un marché unique pour s'orienter d'avantage selon deux exigences : l'impératif d'internationalisation et de compétitivité des entreprises, et la nécessité de redonner à tous les moyens de jouer à armes égales. Ils appellent en effet l'Europe à assurer la loyauté dans l'environnement numérique, dans le traitement des données et le référencement en ligne comme sur le terrain de la fiscalité.

Enfin, pour Tobias Kollmann, "une des problématiques majeures qu'il s'agira d'adresser est celle de l'amélioration de l'accès au financement pour les startups européennes, qui se trouve à un niveau incomparable face aux possibilités offertes aux mêmes entreprises en Amérique du Nord ou en Asie. Les innovations développées par les startups et les PME européennes sont pourtant un levier essentiel de la transformation numérique et d'une croissance durable de notre industrie et de l'ensemble du tissu économique!"

Benoît Thieulin insiste sur le fait que "ces enjeux appellent à la création d'une véritable politique unifiée en matière de numérique. L'objectif historique de convergence franco-allemande trouve ainsi une nouvelle dimension, celle de jouer un rôle moteur dans l'orientation de la transition numérique de nos économies et de nos sociétés."

Innovation et transformation numérique en Europe

Un plan d'action franco-allemand "Agir pour l'Europe" (API)

Synthèse

Numérique, éducation et promotion de l'entrepreneuriat : La France et l'Allemagne peuvent faire de tous des citoyens acteurs de la société de demain.

- Généraliser l'enseignement d'un socle commun de compétences numériques dans les programmes éducatifs européens ;
- Faire des investissements dans l'éducation numérique une priorité européenne ;
- Consolider un réseau ouvert d'écoles, instituts et centres de recherche, notamment autour d'un vaste programme de recherche transdisciplinaire sur le numérique au niveau européen.

Ecosystèmes numériques européens de startups : L'Europe doit permettre à ses jeunes pousses de se positionner comme des acteurs européens par naissance.

- Financer les places de marché virtuelles et les rencontres entre startups, investisseurs, ETI et grands groupes ;
- Développer et fédérer les programmes d'échanges entre incubateurs, clusters et villes européennes ;
- Soutenir l'harmonisation des régimes fiscaux et sociaux et développer les programmes d'accueil pour les startups partout en Europe.

Numérique, capital-risque et innovation en Europe : Donner aux entreprises européennes l'accès à un financement durable, pour assurer leur cycle de développement et d'innovation sur le long terme.

- Établir un environnement plus attractif pour les business angels européens ;
- Améliorer l'accès aux marchés financiers pour les startups ;
- Engager la transition d'un financement basé principalement sur de la dette vers un financement plus abondant en fonds propres.

Marché numérique européen : L'Europe doit définir et instaurer les conditions d'un cadre équilibré et propice à l'innovation.

- Créer une agence de notation des plateformes à l'échelle européenne ;
- Réaffirmer que les profits doivent être taxés là où ils sont réalisés et développer la notion de présence fiscale numérique ;

• Élaborer une position franco-allemande officielle sur les négociations commerciales

en cours en veillant à préserver la souveraineté numérique européenne.

Transformation numérique de l'économie européenne: L'ensemble de notre tissu

économique doit s'ouvrir aux opportunités et aux modèles de demain.

• Accompagner le développement de l'internet des objets et du big data par le

développement de normes et standards ouverts, promouvoir la fouille de textes et de

donnée, ainsi que la portabilité des données;

• Développer une stratégie d'innovation ouverte commune par la création d'incitations

fiscales et de plateformes pour la coopération entre entreprises :

• Financer le développement d'un maillage d'ateliers de production et d'innovation

ouvertes (fablabs, makerspaces) en Europe.

Le comité consultatif "Jeunes entreprises du numérique" et le Conseil national du numérique

sont deux instances qui conseillent respectivement les gouvernements allemand et français

sur toutes les questions relatives à l'économie du numérique. Ils sont composés de membres

bénévoles choisis en raison de leurs compétences dans ce domaine.

Pour retrouver l'intégralité du plan d'action en français et en allemand :

http://www.cnnumerique.fr/api ou

http://www.bmwi.de/DE/Ministerium/beiraete,did=545858.html

Contacts presse:

Yann BONNET

Secrétaire général du Conseil national du numérique

presse@cnnumerique.fr

Tel: +33 1 53 44 20 03

Prof. Dr. Tobias KOLLMANN

Président du Comité consultatif "Jeunes entreprises du numérique"

tobias.kollmann.bjdw@icb.uni-due.de

Tel: +49 201 183 2884